

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 42 (2018)

Artikel: Saint-Dizier et la pierre des fous
Autor: Chapuis, Bernard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064628>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SAINT-DIZIER ET LA PIERRE DES FOUS

Curieux édicule que le cénotaphe qui se dresse actuellement dans la crypte de l'église romane de Saint-Dizier-l'Évêque, près de Bure. Connu sous le nom de *la pierre des fous*, il se trouvait autrefois dans l'église devant le maître-autel. Il est couvert d'un toit ouvragé à deux pans et percé à sa base d'un trou par lequel on faisait passer les malades mentaux amenés là pour y recouvrer la raison. Il aurait été réalisé peu après la mort de saint Dizier, soit au début du VII^e siècle. Il est recouvert de feuilles enroulées et de coquillages et d'une croix entre deux arches à son extrémité.

À son retour de Rome, l'évêque Dizier accompagné de son fidèle diacre Willibet fit halte sur le plateau de Croix et entreprit l'évangélisation de la contrée. Nous étions à l'aube du VII^e siècle. Sa grande sagesse, sa piété et sa bienveillance lui gagnèrent rapidement la faveur de cette farouche population. Victime de la jalousie, il devait bientôt subir le martyre. La légende rapporte qu'avant de succomber, il parvint encore à guérir son serviteur, à qui les brigands avaient fendu le crâne. Ce prodige est sans doute à l'origine du culte qui lui est rendu. Très tôt, on se mit à l'invoquer pour tous les troubles de la tête, de la simple migraine à la folie en passant par le mal de dents.

Dès le Moyen Âge, le village devint un lieu de culte très fréquenté. Un document de 1741 rapporte que les personnes *attaquées de folie et de fureur y trouvent le soulagement et reviennent dans leur bon sens après avoir fait les cérémonies usitées*¹. Au cours du temps, on avait mis au point toute une thérapie à leur intention. Les soins duraient neuf jours. Le malade était confié à deux gardiens choisis pour leur patience et leurs qualités humaines. Il dormait à l'église même. La cure, qui prescrivait des messes, des exercices pieux et des exorcismes, était complétée par des bains dans les eaux froides du Val Saint-Dizier. Autrement dit, à la neuvaine s'ajoutait l'hydrothérapie. Au terme des neuf jours, le patient passait sous la fameuse *pierre des fous*. Considéré comme rétabli, il était rendu à sa famille. Il y aurait eu de nombreuses guérisons.

¹ Source pour l'article: J. Joachim, *Saint-Dizier L'évêque*, Belfort, 1974.

Durant tout son séjour, le malade était accueilli dans les foyers et invité aux veillées. Malgré son succès attesté par de nombreux ex-voto, le traitement des aliénés prit fin à l'aube du siècle dernier, un médecin de la région ayant menacé de poursuites pénales le clergé local pour exercice illégal de la médecine.

On peut sourire de ces pratiques d'un autre âge et n'y voir qu'une forme de superstition aux relents de

paganisme. N'étaient-elles pas préférables cependant à l'enfermement et à la camisole de force ?

Selon certains radiesthésistes particulièrement sensibles, il se dégagerait de la pierre des ondes bénéfiques. Des médiums assurent avoir ressenti les souffrances des malades qui ont rampé sous son ouverture. Nous laissons au lecteur le soin de se forger sa propre opinion tout en l'encourageant vivement à se rendre sur place pour observer cette curiosité.



Figure 1 : Église Saint-Dizier-l'Évêque. (Photo Jean-Louis Merçay, 2018)



Figure 2 : La pierre des fous. (Photo Jean-Louis Merçay, 2018)



Figure 3 : Fontaine du Val Saint-Dizier. (Photo JLM, 2018)



Figure 4 : Fontaine du Val Saint-Dizier. (Photo JLM, 2018)